



LES ENSEIGNANTS, ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE



En novembre le ministre ouvrait treize chantiers sur les métiers des personnels enseignants et d'éducation. L'entrée par mission laisse de côté la grande majorité des enseignants des écoles et met à mal l'unité de la profession. C'est dans le cadre de ces chantiers qu'aurait dû se décliner concrètement l'engagement de la priorité au primaire en faveur de ceux qui font l'école au quotidien. Si les missions ont pu être précisées sur les chantiers spécifiques, les améliorations de conditions de travail sont inexistantes ou insatisfaisantes.

Surtout rien concernant la grande majorité des enseignants des écoles : les enseignants du 1^{er} degré ne bénéficient toujours pas de reconnaissance en matière de temps ou de revalorisation pour tous, ni d'amélioration de leurs conditions d'exercice du métier. L'alignement de l'ISAE sur l'ISOE, son versement à tous, une carrière finissant pour tous à l'indice 783, la diminution du temps et de la charge de travail restent des revendications entières que le SNUipp-FSU continue de porter.

Pour le SNUipp-FSU, le dossier « métier » ne peut se clore en l'état et maintenant. Il continuera d'agir pour des améliorations réelles, ce qui nécessite une autre volonté politique et des moyens budgétaires.

Deux exemples marquants sont les possibilités de mutation inter départementales et l'exercice à temps partiels, qui sont des sujets qui nous occupent aujourd'hui.

Depuis plusieurs années maintenant, la mise en œuvre du temps partiel se heurte à de nombreuses difficultés, du fait notamment des suppressions de postes massives des années passées. Si les possibilités varient très sensiblement selon les départements ; il est inacceptable que soit invoqué systématiquement l'intérêt du service pour refuser la quotité choisie, voire ne pas proposer certaines quotités et notamment le 80 %, que ce soit de droit ou sur autorisation.

Pour le SNUipp l'égalité des droits des personnels doit être respectée entre les agents et sur tout le territoire. Il faut que la conciliation de la vie familiale et professionnelle soit prise en compte. Il est trop souvent l'unique solution en réponse aux problèmes auxquels la société ou l'institution ne répondent pas : garde d'enfants, logements, conditions de travail, mutation ... Les moyens en postes doivent intégrer ces exigences. Les nouvelles modalités d'organisation de la semaine scolaire risquent d'en restreindre encore plus l'accès et de rendre plus complexes l'organisation des compléments de service.

Dans une profession très féminisée, le refus systématique constitue une discrimination indirecte à l'égard des femmes, très majoritairement concernées par les temps partiels.



LES ENSEIGNANTS, ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE



Concernant les permutations informatiques, la situation du département ne s'est pas améliorée les années passées. L'immobilité devient désormais la règle à l'Education nationale, notre département montrant malheureusement l'exemple.

Contrairement aux engagements pris par les différents ministres depuis 2006, la mobilité n'est absolument pas favorisée et la grande majorité des demandes reste insatisfaite. Au printemps dernier le SNUipp-FSU a obtenu un groupe de travail spécifique qui a vu 200 situations révisées (dont 3 pour notre département). Pour autant, les mutations au titre du rapprochement de conjoint, présentées comme prioritaires, n'atteignent même pas le tiers en terme de satisfaction. Bon nombre de nos collègues, essentiellement des femmes, ne peuvent toujours pas concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle. Ces collègues se voient contraints, parfois, à se mettre en disponibilité entraînant perte de salaire et ralentissement de leur carrière.

L'attente est forte sur ce dossier pour que 2014 ne soit pas une nouvelle dégradation du droit à mutation.

L'attente est forte des collègues pour que leur conditions d'exercices du métier changent réellement et positivement.